

## **Commission de suivi de site CSS**

Société CMC Materials ENTEGRIS située à Saint-Fromond

Compte-rendu de la réunion du 20 décembre 2022

### **PRÉAMBULE**

Le jeudi 20 décembre 2022, une réunion de CSS de la Société » CMC Materials ENTEGRIS s'est tenue dans la salle de convivialité à la mairie de Saint-Fromond, en présence de :

Monsieur Laurent SIMPLICIEN (Secrétaire Général de la Préfecture de la Manche – Président de la commission),  
Monsieur Joël SLIFIRSKI (Directeur du site de Saint-Fromond),  
Madame Elina BONTE (Responsable HSE),  
Madame Magali ANNE (SIDPC – Préfecture de la Manche),  
Madame Sylvie BOUTTEN (DREAL Normandie - Responsable délégué de l'Unité Bi Départementale Calvados-Manche),  
Monsieur Jocelyn LEVAVASSEUR (DREAL Normandie – Adjoint au responsable de l'unité Bi Départementale Calvados-Manche) ,  
Monsieur Vincent QUESSARD (DREAL Normandie - unité Bi Départementale Calvados-Manche) ,  
Madame Nicole GODARD – (Conseil départemental de la Manche) ,  
Monsieur Dominique QUINETTE (Maire de Saint-Fromond),,  
Monsieur Pascal LECLERC (Secrétaire CHSCT de la société KMG UPC) ,  
Madame Lydie BROTTIN ( Saint-Lô agglo) ,  
Madame Jocelyne BARBOT (association des riverains) ,  
Monsieur Michel HORN ( association GRAPE Normandie) ,  
Monsieur Emile CONSTANT (association CREPAN) ,

Monsieur Florent PIZZALA (SDIS de la Manche) ,  
Monsieur René MAFFEI (Association GRAPE) ,  
Madame Sabrina LEPETIER (Agence Régionale de Santé de Normandie – Unité territoriale de la Manche) ,  
Monsieur Dany DUCLOS - (Coordonnateur sécurité environnement) ,  
Madame Anne-Marie DUCHEMIN (Association CREPAN) étaient excusés.

La séance s'est ouverte à 15 heures 15 sous la présidence de Monsieur le Secrétaire Général.

## INTRODUCTION ET VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRÉCÉDENTE

Le Président remercie Monsieur le Maire qui nous reçoit ainsi que toutes les personnes présentes.

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CSS DU 12/10/2021

En l'absence de questions et d'observations, le compte rendu de la réunion CSS de l'usine de CMC Materials UPC de Saint-Fromond du 12/10/2021 est approuvé.

## PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE et BILAN HSE

Le document détaillé et présenté en réunion est joint au compte-rendu

## PRÉSENTATION DES TRAVAUX ET PROJETS A VENIR

Le document détaillé et présenté en réunion est joint au compte-rendu

## PRÉSENTATION DES EXERCICES DE SÉCURITÉ POI/PPI

Le document détaillé et présenté en réunion est joint au compte-rendu

## QUESTIONS DIVERSES

Madame GODARD s'interroge sur l'information aux populations voisines de Saint-Fromond, comment sont-elles prévenues lors d'un incident. Madame BONTE indique que dans la procédure les maires sont prévenus via le COD – A revoir en RETex le 31 janvier 2023

Monsieur HORN s'inquiète quand aux maisons qui pourraient être mal isolées ou qui ont des systèmes de ventilations en cas d'accident ? Qu'en est-il ?

En cas d'accident, que ce soit nucléaire ou technologique, il est bien indiqué aux populations dans les messages d'alerte qu'il faut tout fermer hermétiquement (portes et fenêtres, arrêt des ventilations mécaniques en masquant les entrées d'air (bouches d'aérations etc.. ).

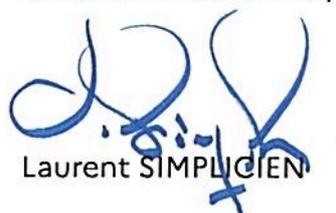
La plaquette d'information de l'entreprise CMC ENTEGRIS qui est mise à jour et distribuée très régulièrement à la population indique bien toutes ces précautions à respecter.

Madame BOUTTEN indique aux membres de la commission qu'une inspection du site par la DREAL va avoir lieu le 22 décembre 2022. Le site étant classé Seveso seuil haut il est visité très régulièrement.

Le Président remercie à nouveau tous les participants pour leur présence, Monsieur le Maire pour son accueil dans la salle de la mairie et l'entreprise pour tout le travail réalisé et, l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 heures 30.

Le 18/01/2023

Le Secrétaire Général,

  
Laurent SIMPLICIEN